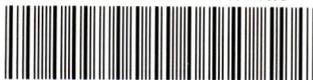


Université de Sherbrooke



31156008122304

UNIVERSITE DE SHERBROOKE

HD
3575
D44
2000
G
Thèse

Essai présenté au

Programme de maîtrise en gestion
et développement des coopératives
Institut de Recherche et d'Enseignement
pour les Coopératives
de l'Université de Sherbrooke
(IRECUS)

Sujet :

**Eléments de réflexion sur l'apport du mouvement coopératif dans la recherche
d'une solution au problème du sous-développement des pays du Tiers-monde.**

I-1754

Par :

Anix Delcy , 1961 -
le 27 mars 2000

BIBLIOTHÈQUE U.S.

Pour l'obtention du grade de
maître ès sciences en administration

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	iii
INTRODUCTION	1
La problématique du sous-développement	1
La méthodologie	2
Les limites de l'étude	3
L'objet de l'étude	4
Plan du travail	4
CHAPITRE 1	6
LE SOUS-DÉVELOPPEMENT	6
1.1 Définition du sous-développement	6
1.2 Les causes du sous-développement	12
1.2.1 Causes économiques.....	13
1.2.2 Les causes non économiques.....	17
1.3 Les problèmes des pays sous-développés.....	22
CHAPITRE 2	29
LE DÉVELOPPEMENT.....	29
2.1 Les modèles de développement	29
2.2 Les modèles de développement et le Tiers-monde	36
CHAPITRE 3	41
LE COOPÉRATISME	41
3.1 Qu'est-ce que le coopératisme ?.....	41
3.2 Brève histoire du coopératisme	44
3.3 Les principes et valeurs du mouvement coopératif	47
3.4 Les théories économiques et le coopératisme.....	50
CHAPITRE 4	54
LE DÉVELOPPEMENT PAR LA COOPÉRATION	54
4.1 Stratégie de développement par la coopération	54
4.2 Les facteurs de succès du coopératisme dans le développement.....	58

4.3 Rôle des coopératives dans le développement.....	60
CONCLUSION.....	65
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	69

AVANT-PROPOS

Les problèmes causés par le sous-développement dans les pays du Tiers-monde amènent plusieurs auteurs à se pencher sur ce phénomène qui suscite toujours de multiples interrogations. Des études ont été menées par des chercheurs sur diverses facettes de ce fait qui concerne la plupart des pays et on peut déduire à partir des analyses qui en découlent que la solution n'est pas aussi lointaine que nous le pensions.

Ce présent document prendra comme canevas les études qui ont été déjà réalisées sur le sujet. Il fera une approche théorique en rassemblant les données sur le sous-développement tout en les mettant en regard des principes du coopératisme.

Pour la compréhension de ce travail, il importe que le lecteur aborde le texte dans la perspective de porter une critique sur les deux paramètres qui font l'objet de cette étude à savoir : le sous-développement et la coopérative. Les résultats de notre analyse ne sont pas exhaustifs et ne prétendent pas épuiser tous les thèmes qui mériteraient d'être traités. Nous espérons, en le rédigeant, susciter une réflexion plus profonde sur les possibilités de développement qui entourent les pays dits sous-développés et ainsi arriver à introduire les chercheurs sur des pistes nouvelles capables d'enrichir le patrimoine du sujet.

La rédaction de ce travail a été rendue possible grâce à l'appui inestimable de notre directeur d'essai Monsieur Michel Lafleur qui n'a pas marchandé ses conseils, ses ouvrages et son temps à la pleine réussite de ce projet. Aussi tenons-nous à le remercier pour ce concours fort appréciable.

Nos remerciements vont également à Monsieur Marcel Laflamme qui a accepté d'être le deuxième lecteur en dépit même de ses activités qui ne lui laissent pas trop de marge dans son emploi de temps.

Nous remercions enfin tous ceux et celles qui, soit par leurs intérêts pour le sujet ou par souci d'aider, ont apporté leur soutien à la réussite de ce projet.

Puisse ce travail répondre à une attente spécifique du monde intellectuel et plus spécialement du mouvement coopératif.

INTRODUCTION

La problématique du sous-développement

Le nombre de publications sur le sujet démontre que depuis près d'une quarantaine d'années, le terme sous-développement a connu une popularité indéniable dans les cercles des organisations internationales, dans les conférences universitaires et dans la diplomatie. Des groupes de recherche ont été mis sur pied pour étudier le phénomène, des missions ont été organisées, des coopérants et experts sont envoyés sur le terrain pour étudier ce phénomène et essayer de trouver une solution satisfaisante. On a pu remarquer que les plans de développement généralement appliqués ne sont pas tout à fait adaptés aux réels problèmes qu'ils se sont donné pour tâche de résoudre. Aussi se trouve-t-on confronté toujours à une remise en question des modèles tant du côté des intellectuels que de celui des gouvernements de ces pays. De part et d'autre, on s'interroge sur les alternatives possibles de développement en oubliant souvent que le développement d'un pays passe nécessairement par des mécanismes structurels qui, dans les normes, restent les mêmes partout mais dans la forme peuvent varier d'un système à l'autre. La formule qui convient le mieux n'est pas toujours dictée à partir des critères éprouvés ailleurs ni par des théories élaborées dans les laboratoires intellectuels.

Pour le moins évident que cela pourrait paraître, la perspective d'une autonomie économique des pays semble relevée de l'auto-développement. Dans

cette perspective, se retrouvent la prise en charge des états par eux-mêmes et une adéquation entre les ressources disponibles et la volonté de sortir de cette situation qualifiée de sous-développement. Il n'en demeure pas moins que cette démarche ne soit pas toujours facile pour les pays du Tiers-monde qui, trop longtemps déjà, ont évolué dans un système à retardement et dans un enlèvement de misère chronique. Force est de constater que cette difficulté de sortir des dédales du sous-développement trouve son origine dans les racines même des pays qui en sont victimes. En effet, si les causes du sous-développement doivent être recherchées ailleurs¹, les efforts pour l'éradiquer relèvent en majeure partie des nationaux. L'engagement des acteurs de développement dans des organismes ou des associations collectives devrait être un instrument capable de résoudre les problèmes causés par cet état de fait. En d'autres termes, la coopération serait-elle un outil à essayer ? Ce travail se propose de soulever la question sous divers aspects pour une meilleure intervention.

La méthodologie

En guise de méthodologie, nous utilisons dans ce travail, une approche objectiviste suivant un raisonnement déductif construit sur une hypothèse générale et basée sur la collecte d'informations à partir des documents écrits sur le sujet développé. Nous procédons par la consultation des ouvrages, des revues publiées par des organismes

¹ B. BRET. *Les Facteurs du sous-développement*, compilation des notes de cours Cop-611 : Coopératives et coopération internationale, Irecus, 1999.

ceuvrant dans les pays du Tiers-monde, des rapports de mission et des colloques internationaux. Dans le texte nous utiliserons le plus souvent le terme ordinaire de sous-développement pour caractériser l'état de l'économie des sociétés pauvres en lieu et place des termes plus péjoratifs qui, en certains endroits admettons-nous, donneraient une idée plus juste du niveau économique de ces pays.

Les limites de l'étude

L'étude n'est pas exhaustive au sens où elle est limitée à l'état actuel des connaissances sur la matière tel que présenté dans la littérature. Il s'avère pratiquement difficile de mener des recherches empiriques en raison de la dimension des variables entrant dans la démarche. La relation de causalité unidirectionnelle des phénomènes observés par d'autres chercheurs, constitue dans le cadre de cette étude, un présupposé a priori accepté comme vrai. Nous n'entendons pas présenter un travail sans faille, seulement, nous "revendiquons le droit à l'erreur"² comme l'a si bien dit R. Dumont dans son livre *L'Afrique noire est mal partie*.

² R. DUMONT. *L'Afrique noire est mal partie*, Éditions du Seuil, 1962.

L'objet de l'étude

Cette étude constitue une réflexion sur les problèmes liés au sous-développement et sur les orientations que le mouvement coopératif, de par ses principes, peut imprégner aux pays qui cherchent une alternative à ce mal développement. Pour ainsi dire, nous nous efforcerons de montrer que le développement des pays du Tiers-monde peut être envisagé sous une nouvelle formule soit celle de l'économie sociale représentée par le coopératisme.

Plan du travail

Ce travail est divisé en quatre chapitres. Dans le premier chapitre, nous abordons théoriquement le sous-développement par un essai de définition du terme. Ensuite, nous relevons les causes caractérisant le sous-développement ainsi que les problèmes y afférents.

Dans le deuxième chapitre, nous présentons les principaux modèles de développement et nous terminons ce chapitre en rapprochant ces modèles avec le contexte du Tiers-monde.

Le troisième chapitre porte sur les concepts expliquant le coopératisme, l'histoire et les principes du mouvement ainsi que les théories économiques qui s'y rapportent. Dans cette partie, une revue de littérature sur les points de vue des

différents théoriciens permettra de cerner et d'inscrire le coopératisme dans un modèle économique.

Le quatrième chapitre de ce document met en lumière la stratégie de développement par la coopération. Elle tiendra compte des facteurs de succès du coopératisme et le rôle des coopératives dans le développement des collectivités.

CHAPITRE 1

LE SOUS-DÉVELOPPEMENT

1.1 Définition du sous-développement

De nombreux ouvrages ont été produits pour essayer d'expliquer, de décrire et de cerner le concept du sous-développement. Malgré la quantité de doctrinaires et de théoriciens qui se sont penchés sur le terme, en dépit de l'énorme effort intellectuel déployé, les propositions ne semblent pas répondre tout à fait aux attentes de l'esprit. D'après l'ouvrage, *la pauvreté des nations*, René Gendarme nous dit :

Si elle veut être opérationnelle, la définition d'un phénomène économique doit, d'une part être assez précise pour permettre de reconnaître aisément ce phénomène dans la pratique, d'autre part pénétrer le problème assez profondément pour constituer une hypothèse de travail pour le théoricien. Jusqu'à présent les définitions données et les critères proposés dans le but d'établir une nomenclature exacte du monde sous-développé ne semblent pas remplir cette double condition³.

Si nous nous lançons à la recherche d'une définition du sous-développement, prenons tout au départ la thèse néoclassique et celle des marxistes.

³ R. GENDARME. *La pauvreté des nations*. Éditions Cujas, 1973, p. 19.

Pour les néoclassiques⁴, selon Serge Latouche, le sous-développement est considéré comme un retard qui résulte d'une mauvaise politique économique. Pour eux, le sous-développement est une pure hérésie et donc une absence de développement. Les peuples sont responsables de leur bien-être, ils ne peuvent reposer la précarité de leur situation sur des facteurs externes et les possibilités de développement sont aussi présentes chez eux que chez d'autres. L'exemple le plus frappant est celui des nouveaux pays industrialisés du Sud Est asiatique qui s'ouvrent sur l'extérieur. Et l'auteur de remarquer que les entraves au commerce Nord-Sud pourraient être une explication au retard qu'affiche le Tiers-monde.

Le sous-développement est souvent pris comme une absence de développement. Les pays sous-développés sont vus sous les dominantes telles que : taux de chômage excessif, analphabétisme élevé, technologie désuète, manque d'entrepreneurship et déséquilibre entre l'épargne et l'investissement alors que de telles constatations, selon Henri Janne, ne peuvent être maintenues comme générales, aussi dit-il :

Le sous-développement est une notion, ou plutôt un problème, qui naît de l'interaction de sociétés situées à des niveaux techniques différents, dans un monde où l'équipement technique des collectivités est au premier plan des préoccupations depuis la révolution industrielle. Ainsi se trouve mise en lumière l'erreur de base de la recherche des critères caractéristiques du sous-développement, erreur qui consiste à considérer celui-ci comme un état objectif propre à certaines sociétés. De là le malaise que suscitent si souvent les résultats de cette critériologie. Telle société moins développée qu'une autre, selon ces critères, ne

⁴ S. LATOUCHE. *Faut-il refuser le développement?* Édition puf, 1986, p.72.

possède aucun des traits caractéristiques de ce que l'on est convenu d'appeler le sous-développement, alors que telle autre société, beaucoup plus développée, si l'on s'en réfère à ces mêmes critiques, est manifestement bouleversée par les problèmes typiques du sous-développement.⁵

Quant à Cardoso et Faletto, ils abordent le sous-développement sous l'angle national quand ils affirment que :

Le sous-développement national exprime une situation de subordination économique objective envers d'autres nations et des tentatives politiques partielles pour défendre les intérêts nationaux faites par l'État et les mouvements sociaux qui tentent de préserver l'autonomie politique. Les composantes idéologiques jouent un certain rôle dans la façon dont sont rationalisées les possibilités de vie d'un État-Nation soumis aux intérêts et aux pressions étrangères⁶.

Celso Furtado, un structuraliste, définit le sous-développement à partir des conséquences techniques liées à une forme de dépendance. Dans son livre intitulé : les Etats-Unis et le sous-développement en Amérique Latine, il considère que :

Le sous-développement est comme une conséquence de l'impact, dans un grand nombre de sociétés, de procédés techniques et de formes de division du travail issus d'un petit nombre de sociétés qui s'étaient insérés dans la révolution industrielle au cours de sa phase initiale, c'est-à-dire jusqu'à la fin du siècle dernier. Les rapports qui s'établissaient entre ces deux types de société impliquent des formes de dépendance difficilement surmontables⁷.

⁵ J. HENRI *Implications sociales du progrès technique*, PUF, 1959, p. 71.

⁶ F. H. CARDOSO, Faletto E. *Dépendance et développement en Amérique latine*. PUF 1978, p. 45.

⁷ C. FURTADO. *les Etats-Unis et le sous-développement en Amérique Latine*, Ed. Calmann-Lévy, 1970, p. 12.

La thèse marxiste, rapportée toujours par Serge Latouche, affirme que le sous-développement est un retard provoqué par l'impérialisme. Il y a toujours un centre qui se développe encore plus et une périphérie qui s'enlise dans la pauvreté. Lénine relate que «en régime capitaliste, le développement égal des différentes économies et des différents États est impossible. L'inégalité du développement économique et politique est une loi absolue du capitalisme⁸.»

Dans cette même idée Emmanuel Arghiri pense que ce retard est un envoûtement de l'impérialisme manifesté par un retard dans le développement normal des forces productives quand il dit : «Que le sous-développement soit un retard, cela me semble évident; c'est même une tautologie. Le problème est de savoir d'où vient ce retard. Nous autres ceux qui croient à l'impérialisme l'attribuons à des facteurs externes et ne voyons son rattrapage que dans la modification de ces facteurs⁹.» La responsabilité de la misère des peuples est portée sur l'impérialisme.

Il existe cependant différentes formulations du marxisme qui nuancent cette idée. Ceci est aussi vrai pour le néoclassique parce que d'après l'auteur, «nul n'est pleinement marxiste, comme nul n'est pleinement néoclassique¹⁰» les partisans de la théorie libérale et ceux de la théorie marxiste se retrouvent sur le même diagnostic par des approches quoique différentes.

⁸ LENINE. *Œuvres*, Editions de Moscou, tome 21, p. 354.

⁹ Les cahiers du CEREL, no 22, Lille, 1981, p. 62.

¹⁰ S. LATOUCHE. *Faut-il refuser le [...]*, p. 77.

Quant à Zantman, il considère ce phénomène de sous-développement comme un paquet d'attitudes et de rapports entretenus à divers niveaux dans une société. Il aborde la question sous divers aspects comme l'économique, le social, la technologie, le culturel et l'éducatif. Pour lui :

Le sous-développement est avant tout un ensemble de structures (déséquilibres entre les différents secteurs économiques, oppositions ethniques, clivages sociaux entretenus par l'ampleur des inégalités de patrimoine, de revenu, de pouvoir, d'éducation, dépendance commerciale, financière, technologique et culturelle vis à vis de l'extérieur, mentalités «archaïques» vis à vis du progrès technique, ou des rapports entre les sexes...)¹¹.

Patrick Guillaumont, dans *Économie du Développement* met en comparaison, tout au début de son étude, le développement avec le sous-développement ou précisément que l'un est à l'opposé de l'autre. Il pense que le sous-développement est une situation dans laquelle les besoins fondamentaux de l'homme ne peuvent être satisfaits par rapport à la situation de l'homme dans un contexte de développement. Aussi fait-il remarquer que : «le sous-développement est un gaspillage, une destruction de capacités humaines...c'est un état d'insatisfaction des besoins fondamentaux (ou inaccès au minimum vital) qui constitue, par la diminution des capacités qui en résulte, un obstacle à la satisfaction même de ces besoins¹².»

¹¹ A. ZANTMAN. *Le Tiers-Monde à l'épreuve des faits*, Ed. Hatier, 1990, p. 11.

¹² P. GUILLAUMONT. *Économie du développement*, PUF, 1995, p. 50.

Dans notre étude, le sous-développement est donc défini selon deux grandes catégories de pensées jumelées à d'autres courants comme les structuralistes. D'un côté, il y a les économistes de tendance libérale qui l'ont vu comme un retard de développement. Ils appuient leurs thèses sur l'étude de Rostow pour qui, le développement est un processus historique¹³. Dans cette vision, la manière pour les pays en difficulté de développement de passer ce cap, est de s'ouvrir au monde par le jeu du libre échange, de limiter l'intervention de l'État¹⁴. C'est le libéralisme économique.

D'un autre côté, les économistes radicaux, marxistes le considèrent comme étant le résultat d'une dépendance par rapport aux pays développés. Cette théorie veut que le développement des autres pays soit la cause du sous-développement des pays du Tiers-Monde. De ce point de vue, la détérioration des termes de l'échange a occasionné le pillage des ressources, la colonisation de ces pays.

À la lumière de ces théories sur les inégalités de développement constatées parmi les nations, il convient donc de situer les causes du sous-développement.

¹³ M. DIOURY. *Économie internationale*, Ed. Décarie, 1998, p. 280.

¹⁴ Ibid., p. 281.

1.2 Les causes du sous-développement

Les pays du Tiers-Monde constituent un groupe très disparate, cette hétérogénéité s'explique par les niveaux différents de développement d'un pays à l'autre. Certaines contrées d'Asie et d'Afrique connaissent un démarrage économique, quelques pays arabes accusent un revenu relativement élevé tandis que d'autres piétinent encore dans les affres du sous-développement chronique. Cette constatation nous amène à comprendre que le Tiers-Monde ne présente pas une ossature linéaire en matière de développement. Quoique ayant des caractéristiques pareilles, l'ensemble des pays composant le bloc tiers-mondiste se différencie à plusieurs égards. Aussi la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), organisme rattaché à la Banque mondiale fait-elle une classification de ces pays par groupes semblables selon deux critères soit le PNB et leur appartenance à l'un des cinq sous-ensembles suivants :

Pays à faible revenu

Pays à revenu intermédiaire

Pays en développement exportateurs de pétrole et disposant de revenu élevé

Pays industriels à économie de marché

Pays non déclarants¹⁵.

¹⁵ A. ZANTMAN. *Le Tiers-Monde à [...]*, p. 14.

Tous ces pays, à quelque classe ils appartiennent, démontrent de manière générale des faiblesses qui expliquent leur état de sous-développés. Habituellement on distingue, selon Jacques Brasseul¹⁶, les causes proprement économiques et les causes non économiques.

1.2.1 Causes économiques

La théorie des cercles vicieux - Parmi les causes économiques du sous-développement, Brasseul fait état de la *théorie des cercles vicieux* c'est-à-dire la pauvreté auto entretenue. Cette théorie dite développementaliste prend naissance avec Ragna Nurkse en 1953 qui avance que le sous-développement s'entretient de lui-même. Son approche est plutôt schématisée quand il soutient que les pays du Tiers-Monde se trouvent imbriqués dans trois cercles classiques d'auto entretien¹⁷.

- Les pays dont la pauvreté entraîne de faibles revenus qui constituent un obstacle à l'investissement parce qu'il y a peu de capital pouvant favoriser la productivité et celle-ci a pour résultat en bout de ligne de faibles revenus.

- Les pays à faibles revenus qui ne peuvent pas nourrir suffisamment leur population avec pour résultat une faible productivité et de faibles revenus.

¹⁶ J. BRASSEUL. *Introduction à l'économie du développement*. Ed. Armand Colin, 1993, page 26.

¹⁷ R. NURKSE. *Problems of capital formation in underdeveloped countries*. Ed. Oxford University, 1953.

- Les pays ayant de faibles revenus parce que la demande est faible provoquant ainsi un marché étroit par manque de débouchés, ce qui n'encourage que de faibles investissements pour aboutir à une basse productivité.

Dans ces trois cas, on revient toujours au début du cercle. Les pays qui en sont prisonniers doivent faire l'effort énorme de s'en sortir. D'après l'auteur, les dispositions internes sont loin la solution qui peut les aider à remédier à ce problème, il faut de l'intervention externe par un apport de ressources en capital et en technologie capables d'engager ces pays sur la voie du développement économique.

L'inégalité des échanges et l'impérialisme - Dans la vision des structuralistes rangés du côté des développementalistes, le sous-développement trouve son origine dans l'inégalité des échanges. Pour eux, c'est le déséquilibre dans les termes de l'échange qui développe l'un et appauvrit l'autre. Le commerce international ne mène pas au développement, mais au contraire entraîne vers la régression en ruinant les activités traditionnelles des pays pauvres¹⁸.

Les néomarxistes continuent dans la même lancée que les développementalistes en mettant l'accent sur les effets de l'impérialisme des

¹⁸ G. MYRDAL. *Asian drama*, Pantheon 1968.

puissances occidentales qui a commencé avec la colonisation mais a pris d'autres formes après l'indépendance des pays de l'Amérique latine et de l'Afrique. Ce néocolonialisme a entraîné un transfert des richesses des pays pauvres vers les pays riches, creusant encore le fossé de dépendance¹⁹. Ce transfert a débuté avec le commerce triangulaire au 16^e siècle en passant par l'exploitation coloniale des richesses agricoles et minérales des pays soumis et par la désarticulation des économies colonisées pour prendre la forme actuelle c'est-à-dire celle de la dégradation des termes de l'échange. Le capitalisme est donc une entrave au développement des pays du Tiers-Monde²⁰.

Cette thèse rejoint l'idée de Latouche qui propose une explication du sous-développement non moins révolutionnaire. D'après lui, le capitalisme tend vers la stagnation, par le phénomène de l'entropie du capital et le problème du Tiers-Monde est la conséquence de l'introduction du capitalisme²¹.

Retard économique- Les adeptes de cette école de pensée abordent les causes du sous-développement sous l'angle d'un retard économique du à la non diffusion des progrès de la révolution industrielle. Leur raisonnement s'appuie sur le fait que le développement est un phénomène lent qui peut mettre des décennies avant de

¹⁹ J. BRASSEUL. *Introduction à [...]*, p. 28.

²⁰ Ibid., loc. cit.

²¹ S. LATOUCHE. *Faut-il refuser le développement?* Édition puf, 1986.

s'implanter dans un pays. C'est ainsi que Rostow parle des cinq étapes de la croissance pour rattraper ce retard économique²².

Dans sa conférence, Solange Vincent parle plutôt de l'appauvrissement du Tiers-monde en lieu et place des causes du sous-développement. D'après elle, cet appauvrissement est causé par trois facteurs économiques qui sont :

- 1) L'endettement, ajustement structurel du Fonds monétaire international, méga projets et Banque mondiale.
- 2) L'échange inégal, chute des prix des matières premières, hausse des prix des produits importés, emprise des sociétés transnationales.
- 3) La militarisation, interventions militaires du Nord contre le Sud, ventes d'armes au Tiers-monde, essai d'armes dans le Sud et sur les territoires autochtones du Nord, guerres frontalières du Sud alimentées par le Nord²³.

Elle continue pour dire que l'endettement, l'échange inégal et la militarisation du Tiers-monde ne sont pas le fruit du hasard. Ils font partie d'un plan bien défini des grandes firmes de l'industrie, des services et de la finance qui organisent tout à propos de l'économie mondiale. Ils décident sur l'orientation de la vie des gens à divers niveaux, ce que le sociologue Samuel Hunting appelle : le triage. La famine et la sous-alimentation tuent de plus en plus de gens tandis que dans les pays riches on est confronté à la surproduction et à la surconsommation.

²² W. ROSTOW. *Les étapes de la croissance économique*, Ed. Seuil, 1963,

²³ S. VINCENT. *Le Nord contre le Sud : les années 80 et les politiques d'appauvrissement des pays du Tiers-monde*. Conférence, Montréal, 1993.

1.2.2 Les causes non économiques

Plusieurs auteurs et chercheurs ont avancé diverses causes du sous-développement liées non directement à l'économie. Dans l'ensemble, ils questionnent certains facteurs naturels, historiques, politiques, culturels et coloniaux. L'une des figures qui a mené une étude sur ces aspects est Bernard Bret dont le texte est très instructif. Nous nous référons à son étude pour dégager les causes profondes du sous-développement.

L'étude de Bret fait un survol des facteurs susceptibles d'expliquer le sous-développement des pays du Sud. Il souligne les trois grandes causes probables du sous-développement comme la position géographique, le retard historique et la colonisation. Il apporte une explication au sous-développement par une analyse assez cohérente et se demande si la cause du sous-développement ne se trouve pas dans la colonisation que ces pays ont subie ?

Dans son ouvrage sur le Tiers-Monde²⁴ et plus précisément dans le chapitre intitulé «*Comment expliquer le sous-développement*», l'auteur montre que les théories traditionnelles du sous-développement ne tiennent pas tout à fait. L'une des théories de Montesquieu dans "*l'esprit des lois*" avance que le milieu naturel serait responsable des conditions humaines. Cette approche est soutenue par la probable corrélation existant entre la position géographique des pays et leur niveau de

²⁴ B. BRET. *Le Tiers-Monde, croissance-développement-inégalité*, Ed. marketing, 1995.

pauvreté ou de richesse. Ce déterminisme physique est réfuté par l'auteur qui appuie sa démarche sur un fondement rationnel tel les différentes possibilités d'organisation de l'espace. Son point de vue tend à démontrer que le phénomène de retardement économique de ces pays ne saurait trouver ses explications dans un seul mode d'agencement du milieu tel qu'observé actuellement. Le fait est pourtant évident au sens où la majorité des régions pauvres se regroupent de part et d'autre de l'équateur. Alors se pose-t-on la question à savoir s'il n'existe pas vraiment un lien de cause à effet dans cette constatation.

Bret aborde le problème de la qualité des sols et de la salubrité existant dans les pays tropicaux comme l'un des arguments négatifs avancés pour expliquer le retardement des pays pauvres. Le sol tropical est fragile. L'abondance des pluies provoque un lessivage intense et diminue la potentialité des terres déjà précaires jusqu'à l'érosion même. De plus, la combinaison des fréquentes précipitations et de la chaleur tout au long de l'année favorise l'émergence d'espèces parasites dangereuses pour l'homme. L'hiver froid ne prête pas à ce genre de prolifération. Il reste certain que la population atteinte de ces maladies dans ces pays est généralement pauvre. Un cercle vicieux s'y établit si aucune mesure n'est prise pour rompre la chaîne.

L'auteur explore les étapes de la croissance économique développées par Rostow²⁵ qui croit que la pauvreté est causé par un retard. Bret pense que cette

²⁵ W. ROSTOW. *Les étapes de la croissance économique*, Ed. le SEUIL, 1970.

théorie est exacte parce qu'elle met en lumière le mécanisme de l'intérêt composé, c'est-à-dire de l'enrichissement cumulatif qui entretient la croissance soutenue par les recherches scientifiques et techniques. Toutefois il reste difficile à prouver selon lui que les pays industrialisés seraient ceux qui ont eu les meilleures connaissances techniques et scientifiques. La révolution industrielle n'est pas le fruit direct du progrès scientifique. Le processus économique trouve son origine dans une dynamique sociale. Pour lui, le sous-développement n'est pas un retard, c'est une forme de modernité étant donné que l'histoire des pays sous-développés n'est pas une assimilation à celle des pays développés compte tenu des différences majeures qui les distinguent. La seule considération démographique pourrait aider à comprendre cette différence. Les pays développés n'ont pas connu une croissance démographique aussi élevée que celle du Tiers-Monde. Cette pression démographique oblige à un effort d'investissement qui n'est pas toujours possible là où il existe des difficultés économiques.

Bret semble ne pas être en accord avec les thèses de facteurs naturels et de retards historiques pour expliquer l'état de sous-développement que connaissent les pays pauvres, il questionne plutôt les effets de domination. En ce sens, il se rapproche du courant marxiste.

Selon l'auteur, de nombreux pays aujourd'hui sous-développés ont subi la domination coloniale de même que certains des pays riches. L'inverse est aussi vrai. Plusieurs cas de figures vérifient cette hypothèse. On trouve des pays pauvres qui

sont d'anciennes colonies tel est le cas des dizaines de pays d'Amérique, d'Afrique, d'Asie. D'autres pays pauvres n'ont pas été colonisés : Éthiopie, la Thaïlande, la Chine etc. Certains pays riches ont été colonisés : les États-Unis, le Canada, l'Australie. Des pays de niveau moyen sont d'anciens colonisateurs : Espagne, le Portugal. La question maintenant est de savoir si la colonisation a pu toujours enrichir le colonisateur et appauvrir le colonisé ? Pour trouver une réponse valable il faut tenir compte, selon l'auteur, des types de colonisations existantes. La distinction est à faire entre la colonisation de peuplement et la colonisation d'exploitation. Dans la société esclavagiste, la demande est inexistante en raison même de l'inégalité économique criante entre la minorité d'exploiteurs et la grande majorité d'exploités incapable de consommer. La dynamique sociale est donc différente d'un type de colonie à l'autre. Le développement n'est pas un simple phénomène de croissance, c'est un processus d'amélioration durable des conditions de vie de la majorité. L'injustice sociale, ayant atteint son paroxysme, produit le sous-développement d'après l'auteur.

L'auteur conclut son étude en affirmant que les racines des inégalités des pays se trouvent dans les mécanismes de domination économique et de dépendance. La colonisation d'exploitation a permis de drainer les richesses de la colonie vers la métropole et laissé des séquelles profondes dans les sociétés qui en ont été victimes.

Les points de vue sur les causes du sous-développement englobent plusieurs courants d'analyse du Tiers-Monde : les développementalistes, les structuralistes, la théorie néo-marxiste et celle du courant radical. Les développementalistes qui l'approchent sous l'angle économique en évoquant que les pays sous-développés se trouvent pris dans un labyrinthe tandis que les structuralistes l'analysent en regard des inégalités dans les échanges. Dans le courant néo-marxiste et radical, la pauvreté des pays est liée à l'exploitation du Tiers-Monde par les agents économiques dominants des métropoles du capitalisme. La thèse est bien démontrée par A. Gunder Frank dans son ouvrage intitulé : *le développement du sous-développement*²⁶ où il montre les modalités du drainage des ressources économiques du Tiers-Monde vers les métropoles impérialistes. Il montre comment a été réutilisé le surplus retiré (plus-value) de la transaction internationale et la fuite des capitaux dans un système où les termes de l'échange sont déséquilibrés.

Bret semble s'accorder avec la *théorie de la régulation* où les théoriciens cherchent à identifier les périodes successives dans le développement du capitalisme, à partir de la description de ses modalités de fonctionnement. Il met en relief le déséquilibre entre le travail fourni par le colonisé et le retour à l'investissement ou tout simplement le rapport travail/salaire ce qui rejoint la thèse de A. Emmanuel dans *l'échange inégal*²⁷. Bret pourrait difficilement s'inscrire totalement à la pensée d'Emmanuel puisqu'il se situe à un niveau de réflexion

²⁶ A. GUNDER. *Développement du sous-développement*, Ed. Maspero, 1970.

²⁷ E. AGHIRI. *L'échange inégal*, Ed. Maspero, 1969.

moins contemporaine. Il se retrouve quand bien même dans la lignée de cette idée en tant qu'il fait surgir l'inégalité dans le rapport entre le colon et le colonisé.

En raison de ces causes non exhaustives relevées pour expliquer l'état de sous-développement, il en ressort que le Tiers-monde ait pu faire face à des difficultés que nous essayons d'identifier.

1.3 Les problèmes des pays sous-développés

Il faut d'abord porter notre attention sur les inconvénients majeurs des pays moins avancés comme l'économique, le social et l'espace physique. Ces obstacles s'opposent à des degrés différents au développement des pays du Tiers-monde.

Agriculture - De manière globale, la population de ces pays vivent de l'agriculture qui est essentiellement l'activité économique de la cellule familiale. Ce secteur offre très peu de possibilités d'améliorer les conditions de vie, en tenant compte que la majorité des gens qui s'adonnent à ce genre d'activité ne possèdent qu'un lopin de terre souvent aride, marécageux ou montagneux. La culture ne se fait pas à grande échelle pour être commercialisée rentablement. Le passage de l'agriculture de subsistance à l'agriculture de marché demande des efforts qu'ils ne sont pas prêts à consentir. Les principales cultures vivrières adaptées à ces pays n'ont pas de rendement optimal. Les résultats de la production sont médiocres aussi bien dans la culture que dans l'élevage. La vie rurale est donc dure.

Le milieu est en général rude et ingrat - encore...qu'il existe d'importantes différences entre les régions. Il n'est pas difficile de tirer de la terre le minimum vital, mais le plus souvent sa fertilité n'est pas assez manifeste pour encourager l'espoir de promouvoir de grandes réalisations au prix de faibles dépenses. C'est, a-t-on dit, une terre qui fournit assez facilement de quoi vivre quand tout va bien mais dont, dans la plupart des régions, il est presque impossible d'obtenir un excédent; une terre dont trop souvent les choses ne vont pas comme elles devraient, où l'effort et la prévoyance paraissent vains, et où la nature semble enseigner que le hasard fait la loi...²⁸.

Transports - Dans la plupart des pays sous-développés, les réseaux de communication par routes et chemins de fer sont insuffisants. Les centres principaux de production sont souvent très éloignés des axes routiers, ce qui ne facilite pas l'écoulement des produits locaux. Bon nombre de pays ont eu une voie ferrée pendant la période coloniale, mais après le départ des colons, les infrastructures sont abandonnées et même complètement démolies. Pour d'autres pays, c'est la configuration du territoire montagneux ou désertique qui pose des problèmes à un bon agencement du réseau routier sans négliger les facteurs climatiques qui affectent le transport.

Les facteurs climatiques ne font qu'aggraver le problème. En hiver, de fortes chutes de neige bloquent les routes et endommagent leur revêtement. Au printemps, les eaux provenant des pluies de saison et de la fonte des neiges charrient d'énormes quantités de débris et attaquent toutes les structures construites par l'homme avec une violence que les mots sont impuissants à décrire²⁹.

²⁸ W. ELKAN. *Economic development*, Ed. Harper, N.Y. 1961, p. 219-220.

²⁹ D. N. WILBERT. *Afghanistan*, HRAF, New Haven, 1962, p. 191.

Ressources humaines - Les projets industriels connaissent des échecs à cause d'un manque de main d'œuvre qualifiée, de chefs d'entreprise compétents et de l'étroitesse du marché local. L'effort consacré à l'enseignement et à la formation technique mérite d'être augmenté. Cette situation a une influence énorme sur les activités génératrices d'emplois. Comme le souligne le Comité de la planification du développement, «l'insuffisance de centres de formation adéquats de personnel qualifié entrave aussi les efforts du secteur public pour promouvoir le développement sous ses multiples formes. Dans les pays les moins développés... des projets bien conçus et l'appareil permettant de les exécuter font le plus souvent défaut³⁰.» Il devient alors difficile de trouver des capitaux pour financer le démarrage économique.

Pour expliquer le problème des ressources humaines, il ne faut pas sous-estimer la montée démographique. Les peuples Tiers-mondistes sont très prolifiques. La croissance démographique du Sud est un risque majeur pour tout le monde avance Sylvie Brunel³¹. Le taux de natalité est élevé. La population est relativement jeune soit de 15 ans en moyenne. Dans le Tiers-monde, rapporte Georges Cazes et Jean Domingo³², on compte plus d'un milliard de jeunes

³⁰ Comité de Planification de Développement, Rapport de la septième conférence, mars-avril 1971, E/4990, parag. 48.

³¹ S. BRUNEL. *Le Sud dans la nouvelle économie mondiale*, Ed. PUF, 1995, p. 63-72.

³² G. CAZES et J. Domingo, *Le sous-développement et ses critères*, Ed. Bréal, 1990, p. 46.

individus. La faiblesse des moyens de production jointe à ce phénomène peut donner une image assez claire de la situation des pays moins avancés.

Santé - Tous les pays sous-développés font face à des problèmes de santé dans la quasi totalité. Les maladies qui sévissent dans ces pays sont dues soit aux bestioles tels que les insectes soit à de mauvaises conditions d'hygiène ou de malnutrition³³. L'insécurité sanitaire bat son plein. La mortalité infantile et une recrudescence des épidémies sont des signes évidents du manque d'infrastructures sanitaires. Sylvie Brunel affirme que la mauvaise adéquation entre les centres et les agents de santé dans les milieux ruraux, les conditions d'accouchement et de nutrition, l'inaccès à l'eau potable, l'ignorance et les lacunes en sont les causes³⁴.

Technologies - Les pays du Tiers-monde sont dépendants des technologies venant des autres pays développés. Zantman nous dit que : «Cette dépendance technologique explique une grande part des importations de bien d'équipement. Elle se manifeste par le coût en importation des investissements réalisés au cours des vingt dernières années dans les pays qui ont mené une politique d'industrialisation à marche forcée³⁵.» Les transferts de technologies sont généralement accompagnés d'effets pervers, l'auteur poursuit en relatant les problèmes que peuvent entraîner les technologies :

³³ M. DIOURY. *Économie [...]*, p. 278.

³⁴ S. BRUNEL. *Le Sud dans la [...]*, p. 42.

³⁵ A. ZANTMAN. *Le Tiers-monde: les stratégies de développement à l'épreuve des faits...*, Coll. «J. Brémont», Ed. Hatier, Paris, octobre 1991, p.102.

- l'aggravation des difficultés financières des pays du Tiers-monde en raison du paiement des redevances,
- la multiplication des dépenses complémentaires : biens d'équipements, ingénierie et assistance technique, recrutement à l'extérieur d'un encadrement qualifié pendant une durée plus ou moins longue,
- l'accroissement de la désarticulation du tissu productif, du fait de l'accroissement de l'hétérogénéité technique,
- l'écart trop grand entre les techniques utilisées et le niveau de qualification moyen empêchant la maîtrise des nouveaux procédés et donc les transferts de technologie³⁶.

Ces problèmes sont non seulement lorsque les pays du Sud se sont vu imposés une technologie, mais aussi lorsqu'ils veulent se mettre au pas en achetant de la machinerie moderne pour accélérer leur économie.

Financement et dettes - Le Tiers-monde est toujours en proie à une quête de financement externe. L'épargne est tellement insuffisante pour financer les projets et acheter les biens d'équipement importés des pays développés qu'ils sont obligés de faire appel à des capitaux étrangers. Selon Zantman, le problème dépasse la seule question des investissements, cette dépendance a deux dimensions :

D'une part, les pays développés détiennent le monopole de biens et services indispensables au développement (biens d'équipement, biens intermédiaires, certaines matières premières,

³⁶ Ibid., loc. cit.

technologies), ou même à la survie (biens alimentaires, remèdes pharmaceutiques) des pays du Tiers-monde.

D'autre part aucune des monnaies du Tiers-monde n'est acceptée comme intermédiaire de transactions internationales. Cette caractéristique n'est certes pas propre aux pays du Tiers-monde, seules quelques monnaies (et en fait essentiellement le dollar) ayant cette vertu, mais les difficultés que rencontrent les pays du Tiers-monde pour se procurer ces monnaies sont incomparablement plus importantes que pour les autres économies³⁷.

Le Tiers-monde se trouve donc dans une impasse financière qui l'oblige à emprunter. Cette situation va aggraver considérablement sa marge de manœuvre et sa capacité à rembourser. Car, il y aura difficulté de synchroniser le Produit Intérieur Brut et la dette. C'est dans cet ordre d'idées que Mohamed Dioury montre que l'endettement est un fardeau :

Le PIB constitue en quelque sorte le support de l'endettement. Le sujet de préoccupation pour un pays endetté c'est le fait que sa dette augmente systématiquement plus vite que son PIB. C'est ce que les économistes appellent le fardeau de la dette, dont l'augmentation entraîne des effets négatifs dans l'économie. En effet, une part de plus en plus grande de la richesse produite (PIB) devra être consacrée au remboursement de la dette³⁸.

Les problèmes des pays du Sud, si l'on doit en parler sans fausse modestie, sont relativement graves. En effet, depuis le stade primaire de l'économie, les déficiences sont évidentes. Les infrastructures de développement sont fragiles et

³⁷ Ibid., p.105.

³⁸ M. DIOURY. *Économie [...]*, p. 306.

précaires. Il est à se demander s'il existe un modèle adéquat de développement pour ces pays parmi les modèles classiques qui ont déjà fait leur preuve.

CHAPITRE 2

LE DÉVELOPPEMENT

2.1 Les modèles de développement

Les causes du sous-développement étant identifiées et les problèmes abordés, il importe maintenant de savoir quel chemin prendre pour amorcer la croissance économique des pays. C'est une tentative pour le moins difficile puisque les cas de sous-développement ne sont pas totalement identiques d'un pays à l'autre. En dépit même des caractéristiques communes aux nations du Tiers-monde, il existe des nuances propres à certains d'entre eux sur lesquelles on doit porter attention. Dans une perspective plutôt générale, Jacques Brasseul nous dit : qu'un modèle de développement est conçu pour montrer le processus par lequel une économie croît et se développe³⁹. Ce processus est mis en mouvement lorsqu'il existe dans l'économie une différence positive entre la production et les besoins de consommation. On pourrait aussi parler de l'épargne en tant que moteur de développement si elle est utilisée à des fins de réinvestissement.

Devant la plage de modèles et de combinaisons possibles d'approches de développement, nous retiendrons dans notre étude cinq modèles de développement:

³⁹ J. BRASSEUL. *Introduction à [...]*, p. 41.

Modèle libéral

Modèle développementaliste

Modèle structuraliste

Modèle néo-marxiste

Modèle autodéveloppement

Le modèle libéral - L'approche libérale est dominée par trois thèses. Tout d'abord, la théorie de Adam Smith dans *la richesse des nations*, évoque les vertus du libre marché par l'allocation optimale des ressources. Comme nous dit Maurice Baslé et al. dans *l'histoire des pensées économiques* : «Il théorise sur l'efficacité du marché qui permet d'aboutir par l'échange à la satisfaction de tous⁴⁰.» Il croit à l'autorégulation du marché et le laisser faire dans la politique des prix. Il prône la concurrence par le lien des échanges et la division du travail qui assurent un revenu aux plus efficaces. Du surplus des revenus est née l'épargne capable d'assurer la croissance économique et l'emploi générateurs d'activités.

Ce modèle est également appuyé par David Ricardo qui insiste sur la spécialisation selon la loi des avantages comparatifs avec sa théorie quantitative de la monnaie. Le point central de sa thèse est la valeur du travail. Il démontre que : « lorsque les marchandises sont produites dans des conditions techniques de production identiques ou proches leur valeur d'échange est proportionnelle à la

⁴⁰ M. BASLE et al. *Histoire des pensées économiques*, Éd. Dalloz, 2^e édition, Paris, 1993, p. 41.

quantité de travail incorporé⁴¹.» Il affirme que le commerce international libre favorise et enrichit les partenaires en présence.

Un autre libéral de taille est Rostow W. qui propose un modèle de développement des économies en cinq étapes universelles de croissance :

- 1- La société traditionnelle d'agriculteurs, caractérisée par une production basse et stable.
- 2- L'étape de la révolution scientifique nécessaire au démarrage pour un travail plus efficace et un investissement à long terme dans d'autres activités économiques.
- 3- L'étape de décollage (take-off) où la loi de l'intérêt composé s'intègre dans l'édifice social. C'est la création de l'industrie de transformation.
- 4- La marche vers la maturité dans le jeu de l'intérêt composé de l'investissement productif. La production dépasse largement l'augmentation de la population et ayant pour résultat une élévation du niveau de vie.
- 5- L'ère de consommation de masse caractérisée par une grande consommation des biens durables. À ce moment intervient l'État pour assurer le bien être des citoyens⁴².

Le modèle développementaliste - Cette approche met en opposition les secteurs traditionnel et moderne avec Lewis. C'est le dualisme entre l'urbain et le rural. Il fonde ses explications sur les spécificités structurelles. Toutefois, cette stratégie est transitoire. Elle allie les concepts néoclassique et keynésien dans le but de rendre compte plus exactement de la réalité et de proposer des formes de développement adaptées aux particularités du Tiers-monde. Ainsi, Chenery et Hirschmann

⁴¹ Ibid., p. 56.

⁴² W. ROSTOW. *Les étapes de la croissance économique*, Ed. le SEUIL, 1970.

privilégient dans leurs travaux l'étude des problèmes d'investissement et d'équilibres intersectoriels d'après Alain Zantman. Ils suggèrent de faire un choix de secteurs à chaque étape de développement et de répartir les revenus sur la consommation, l'épargne et l'investissement. C'est la recherche d'une stratégie hétérodoxe pour dépasser le cercle vicieux de la pauvreté par une modélisation mono⁴³ et pluri-sectorielle de l'accumulation du capital.

Le modèle structuraliste - Les théoriciens de ce modèle établissent un fossé énorme entre le développement du centre c'est-à-dire des pays développés et le sous-développement de la périphérie qui soutient le centre par des activités essentiellement primaires. Leur méthode de développement proposée repose sur la substitution des productions locales aux importations afin de rendre autonome la périphérie et une forte intervention publique. Ils évoquent la hiérarchisation des relations économiques internationales entre le centre et la périphérie. François Perroux suggère des stratégies de développement assez originales quand il soutient que l'effet négatif du pôle dynamique peut devenir positif, si l'on fait porter les efforts d'investissement vers des secteurs à fort effet de diffusion dans le reste de l'économie pour reprendre les mots de Alain Zantman⁴⁴. Il continue en disant que :

La croissance est de nature quantitative qui se traduit par l'augmentation d'agrégats tels que le PNB; le développement est une notion qualitative, qui suppose le déploiement de l'activité

⁴³ A. O. HIRSCHMAN. *L'économie comme science morale et politique*, Paris, Éd. Gallimard/le Seuil, 1984, p.43.

⁴⁴ A. ZANTMAN. *Le Tiers-monde [...]*,

des hommes par l'échange des biens et services, d'informations et de symboles⁴⁵.

Les solutions préconisées par cette école se trouvent dans la ligne de la théorie de la croissance déséquilibrée c'est-à-dire, que l'investissement doit avoir un effet d'expansion maximale là où les ressources sont rares. Le développement passe par la construction d'une économie homogène, intégrée, fondée sur des pôles de développement et la mise en place de structures autodynamiques de répartition des revenus, de financement, d'imposition⁴⁶.

Le modèle néomarxiste - Pour cette école de pensées, dont Samir Amin est un des auteurs, le choix d'un cheminement industriel comme programme de développement n'est pas économique. Il réfute l'industrialisation spontanée qui ne ferait qu'accentuer la dépendance à l'avantage des secteurs productifs des pays industrialisés et par conséquent augmenter l'inégalité. Il y a un choix stratégique à faire dans le plan de développement : soit d'investir dans les biens d'équipement pour une consommation future ou dans l'industrie de biens de consommation pour la consommation présente. Ailleurs, il soutient dans son ouvrage *La déconnexion* que :

Le seul moyen de bloquer cette dynamique inégalitaire, c'est la rupture avec le système et les critères de référence du capitalisme, avec la fausse rationalité du système économique mondial. Il faut se libérer, le plus possible, des contraintes du

⁴⁵ Commission française Justice et Paix. *Les cent mots du développement et du Tiers-monde*, Éd. La découverte, Paris, 1990, p. 137.

⁴⁶ Ibid., p. 138.

marché mondial, pour bâtir un modèle assis sur son propre système de valeurs⁴⁷.

Le modèle de l'autodéveloppement - Cette approche reconnaît aux pays du Sud la capacité de prendre en main leur développement tout seul. Selon cette théorie, le développement doit s'appuyer sur les acteurs locaux, le gouvernement, les relations politiques et les solidarités locales. La relance économique doit passer par des actions concertées des administrations locales, des agents de développement comme les organismes non gouvernementaux et par le biais des populations locales. La stratégie tiendra compte de la formation des populations et de l'investissement dans les recherches-actions⁴⁸.

De son côté, Francine Fournier⁴⁹ de l'UNESCO fait comprendre que le concept de développement des pays du Tiers-monde est vidé de son contenu pour devenir un rattrapage économique par rapport aux pays industrialisés alors qu'à l'origine, il visait une meilleure qualité de vie de la société par un bon agencement des ressources. En 1981, l'UNESCO affirmait qu'il faut un effort sérieux pour mettre en valeur les réelles possibilités de développement des pays par une vision endogène centrée sur les ressources humaines. Il pense que le développement passe par la mobilisation de toutes les ressources qui existent souvent en abondance :

⁴⁷ S. AMIN. *La déconnexion*, Éd. La découverte, Paris, 1986.

⁴⁸ Ibid., loc. cit.

⁴⁹ F. FOURNIER. *L'éthique du développement: quelle éthique? Quel développement?* GRIR, Coll., Développement Régional, Université du Québec à Chicoutimi, 1995, p.15.

- 1) Ressources humaines non employées, sous-employées ou mal employées et qu'il s'agit de valoriser par l'éducation et la formation pour accroître leur capacité de contribution;
- 2) Ressources matérielles sous forme de matières premières encore sous-exploitées par les pays eux-mêmes ou surexploitées par les autres pays, car mal payées sur le marché international
- 3) Ressources techniques sous la forme du savoir-faire et de la science autochtone qui, malgré leur caractère simple et rudimentaire, ont souvent une utilité fonctionnelle et adaptée à la fois au niveau de développement et au contexte des réalités socioculturelles des pays⁵⁰.

Francine Fournier prend position en faveur du modèle auto développement quand elle avance, lors de la conférence mondiale sur les politiques culturelles (Mondiacult), que :

Le développement est un processus complexe global et multidimensionnel, dépassant la seule croissance économique pour intégrer toutes les dimensions de la vie et toutes les énergies d'une communauté, dont tous les membres doivent participer à l'effort de transformation économique et sociale et aux bienfaits qui en résultent. Il est posé en principe que le développement doit reposer sur la volonté de chaque société et exprimer son identité profonde⁵¹.

⁵⁰ C. T. HUYNH. *Le concept de développement endogène et centré sur l'homme*, UNESCO, SS-81/WS/35.

⁵¹ Conférence mondiale sur les politiques culturelles (Mondiacult), Mexico. Rapport final, Paris UNESCO, 1982.

2.2 Les modèles de développement et le Tiers-monde

Tous ces modèles de développement que nous venons d'explorer renferment chacun une stratégie qui lui est propre. À bien les analyser, ils s'adaptent aussi chacun à un contexte particulier. La plupart d'entre eux ont fait, sans doute, leur preuve dans certains contextes aussi sont-ils considérés comme des avenues possibles de développement. Sachant que la réalité des pays du Sud est complexe et qu'ils ne sont pas identiques dans leurs besoins de développement, ces modèles de développement, conviennent-ils au Tiers-monde ?

Du côté du modèle libéral - Les stratégies du modèle libéral suggère l'ouverture des frontières commerciales et une politique de libre échange sans intervention de l'État. Cette théorie a inspiré les organismes tels que le FMI, l'OMC dans leurs politiques d'ajustement structurel. Ce modèle encourage l'esprit d'entrepreneur, fait appel aux investissements étrangers et favorise les transferts technologiques. Par contre, il maintient les pays qui l'appliquent dans les rouages des transactions internationales. Il n'encadre pas le marché local et creuse le fossé des inégalités sociales.

Du côté du modèle développementaliste - Cette école prône la désarticulation dans le développement, l'intervention pour stimuler les pôles de croissance et la pratique des politiques de filières. Elle encourage l'essor industriel. Par contre, elle

décourage le secteur agricole sur lequel la plupart des pays en développement repose leur économie et elle crée de nombreux goulets d'étranglement⁵².

Du côté des structuralistes - Ce modèle encourage l'essor de certaines filières mais elle freine la productivité des pays de la périphérie et rend difficile le financement des importations d'intrants. En prenant position contre l'échange inégal, il tend à abolir les rapports Nord-Sud et abonde dans une logique de croissance égale de tous les secteurs.⁵³

Du côté des néomarxistes - Ce courant appuie la nécessité du découplage de l'économie mondiale et développement endogène, encourage la nationalisation des moyens de production donc l'indépendance nationale et souscrit à une planification de développement qui doit passer par une réforme agraire. D'un autre côté, ce modèle tue l'initiative du secteur privé et accroît le retard tout en diminuant la productivité⁵⁴.

Du côté de l'auto développement - Cette vision de développement encourage la mobilisation des forces vives locales et la prise en charge par les acteurs. Le développement doit s'appuyer sur les ressources réelles des pays. Le problème d'un

⁵² Revue *Sciences humaines*, n° 23, décembre 1992.

⁵³ Commission française Justice et Paix. *Les cent mots du développement et du Tiers-monde*, Éd. La découverte, Paris, 1990, p. 138.

⁵⁴ Revue *Sciences humaines*, op. cit.

tel système est que l'économie reste à une petite échelle et ne peut agir sur les dynamiques globales⁵⁵.

Sylvie Brunel nous dit qu'il n'existe pas de recette miracle pour déclencher le décollage économique. L'observation des réussites et des échecs enregistrés en matière de développement dans le Tiers-monde depuis le début des années 1950, montre que les atouts déterminants qui ont toujours été évoqués pour relancer les économies n'ont pas eu de grands résultats. « En 1960, assurent les experts, les 20 % de la population mondiale vivant dans les pays les plus riches avaient un revenu 30 fois supérieur à celui des 20 % les plus pauvres. En 1995, leur revenu était 82 fois supérieur. »⁵⁶ Sylvie avance que :

Les seuls pays qui se sont développés sont ceux qui disposaient d'un État non seulement fort, mais inspiré. Un État tendu vers la volonté de développement et qui avait les moyens de la faire appliquer. Le développement est un processus de long terme qui suppose un contexte institutionnel favorable et des populations motivées⁵⁷.

Vidal souligne notamment que « les pays en développement ont parcouru, au cours des trente dernières années, autant de chemin que les pays industrialisés en plus d'un siècle ».⁵⁸

⁵⁵ Ibid., loc. cit.

⁵⁶ D. VIDAL. <http://www.monde-diplomatique.fr/1998/10/VIDAL/11182.html>, 1998.

⁵⁷ S. BRUNEL. op. cit. p. 44.

⁵⁸ D. VIDAL. op. cit., loc. cit.

Dans le rapport de la Commission du Sud en date de 1990, il est fait mention que le développement souhaité est parfois pris en biais quand il rapporte que :

Le développement avait pour objectif déclaré d'éliminer la pauvreté, l'ignorance et la maladie. Bon nombre de pays en développement prirent modèle sur des pays développés qui s'étaient déjà affranchis dans une large mesure de ces maux. Et, comme ces pays semblaient faire grand cas du taux de croissance de leur PIB, la plupart de leurs émules du Sud eurent tendance à en faire le critère de la réussite. La croissance du PIB devient un but en soi... les pays en développement ne comprirent pas que ces chiffres pouvaient masquer la pauvreté, les souffrances et les injustices qu'ils cherchaient précisément à soulager. Ils ne tinrent pas compte des circonstances très différentes dans lesquelles s'inscrivaient leurs efforts de développement.⁵⁹

L'application d'un tel modèle eut pour conséquences des inégalités entre secteurs modernes et traditionnels, le mécontentement, l'agitation sociale, le délaissement de l'agriculture, le freinage des efforts de développement.⁶⁰

Dans sa critique du développement, Yvon Thériault pense que les analystes de la modernisation ne font qu'avaliser la pénétration dans le Tiers-monde du modèle sociétal occidental⁶¹. Il faut donc, selon lui, un autre développement.

⁵⁹ Rapport de la Commission du Sud. *Défis au Sud*. Éd. Economica, Paris, 1990, p. 38.

⁶⁰ Ibid., loc. cit.

⁶¹ J. THERIAULT. *Développement coopération et intervention sociale : discours et pratiques*, PUO 1998, vol. 6, développement International, p. 6.

Problème spécifique

La littérature sur le sous-développement et le développement a montré que les modèles classiques de développement tels que définis par les théories et les concepts, tant nouveaux que anciens, n'ont pas toujours été un circuit capable de suggérer des solutions adéquates aux problèmes des pays du Tiers-monde. À l'exception du modèle de l'auto développement qui sous-tend vers une voie plus logique et naturelle dans l'indépendance, les autres approches s'éloignent tant soit peu de la réalité que vivent les pays du Sud. Il revient alors de se demander si le mouvement coopératif qui se rapproche un peu du modèle de l'auto développement ne soit pas un modèle susceptible de déclencher le développement ?

CHAPITRE 3

LE COOPÉRATISME

3.1 Qu'est-ce que le coopératisme ?

Tout comme les grandes visions économiques du monde contemporain, le coopératisme est un modèle d'économie baptisé plus largement sous le nom d'économie sociale. Cette forme d'organisation de l'économie dans le monde, a pris naissance en Europe au 18^e et 19^e siècle à partir, comme le dit Alain Bridault, d'«une symbiose des trois inventions organisationnelles majeures ayant marqué l'époque de la révolution industrielle et contribué à façonner notre monde»⁶². Le coopératisme est donc une forme hybride des théories traditionnelles de développement et de l'économie fondée sur un aspect plus social. En ce sens elle vise à atténuer sinon annuler la pauvreté actuelle des communautés.

L'économie sociale et par conséquent la coopération mise sur l'homme et couvre toutes les activités économiques. Le coopératisme est donc complet en tant qu'élément du système économique social. Ainsi, Thierry Jeantet et Roger Verdier nous disent que «la coopérative est la plus jeune fille de la révolution industrielle, elle propose une organisation de l'entreprise dont l'assise est l'homme et son travail

⁶² A. BRIDAULT. *Gérer la vie démocratique d'une coopérative*, Coll. «Gestion d'une coopérative», No 1, mars 1998.

et non le capital. Le système coopératif est un état d'esprit mis en œuvre par une structure qui, en principe peut s'appliquer à n'importe quel secteur»⁶³.

Pour une définition du coopératisme, passons en revue celles que donnent les auteurs et les organismes suivants rapportées par Alain Bridault⁶⁴ :

Charles Gide, un des théoriciens de la coopération en France, définit la coopérative comme : «Un groupement de personnes poursuivant des buts économiques, sociaux et éducatifs en commun, au moyen d'une entreprise commerciale». De ce point de vue, le coopératisme est un système économique basé sur la communauté de personnes et de biens visant à apporter une amélioration à leur condition de vie.

À ce sujet, Alfred Marshall pense que la coopérative est une organisation qui a une vocation sociale et un but commercial. C'est plutôt un concept économique à double vue qui concilie l'économie à la société. Tandis que l'alliance coopérative internationale (ACI) définit le coopératisme en tant qu' «association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement». Cette définition rejoint en quelque sorte celle du Bureau International du Travail,

⁶³ J. THIERRY et V. Roger. *L'économie sociale*, Coll. «Tiers secteur», Paris 1984, p. 32.

⁶⁴ A. BRIDAULT. op. cit.

toujours cité par Alain Bridault. Cette approche du coopératisme place le concept dans une vision d'économie qui ne trouve sa raison d'être que dans l'unique satisfaction des besoins des membres de la société.

La formule coopérative est plus un modèle de développement qu'un modèle de croissance économique selon Alban D'Amours⁶⁵. L'auteur cite Banere quand il rappelle que :

La croissance économique suppose l'augmentation des grandeurs caractéristiques d'une unité économique, et plus particulièrement celle du produit global. Le développement est plutôt un processus global de valorisation des personnes et de la collectivité qui implique non seulement l'amélioration des capacités de production et des conditions de vie matérielles, mais aussi des changements mentaux et sociaux qui entraînent à leur tour des modifications profondes dans la culture, les relations sociales, l'organisation politique et nombre d'autres dimensions de la vie individuelle et collective.

La notion de coopératisme n'est pas une idéologie socio-économique pure mais un ensemble d'idées s'articulant autour de la solidarité, de l'équitabilité, de l'effort et du partage. Le coopératisme est vu par Laidlaw A. F. comme «un groupe de personnes, grand ou petit, engagé dans une action commune fondée sur la démocratie et l'effort propre afin de se livrer à des activités économiques ou de services utiles et bénéfiques pour tous ceux qui y sont associés»⁶⁶.

⁶⁵ A. D'AMOURS. *Le mouvement coopératif : Parasite ou propulseur ?* 59^e Congrès de l'ACFAS, 23 mai 1991.

⁶⁶ A. F. LAIDLAW. *Les coopératives en l'an 2000*, Document présenté au congrès de l'Alliance Coopérative Internationale à Moscou, octobre 1980. p. 28.

Le coopératisme est donc, selon ces auteurs, un système d'économie fondé par la nécessité d'une communauté d'individus de se procurer des biens ou des services et géré par eux-mêmes pour un mieux-être collectif. Ce mouvement exclut de ce fait tous les opérateurs et tous intermédiaires considérés comme des acteurs externes de développement. C'est la prise en charge de l'économie par les nationaux et pour les nationaux.

3.2 Brève histoire du coopératisme

Le mouvement coopératif prend son origine en 1659 en Hollande par un écrivain qui a publié un document dans lequel il décrit un procédé capable d'améliorer le sort des pauvres de cette société et les rendre heureux. Il a réuni des hommes compétents et une petite association économique qui prendra, au fil du temps, le nom de Villages d'unité et de coopération mutuelle⁶⁷.

Mais c'est en Angleterre, à Rochdale que des tisserands du coton ont développé, dans les années 1840, la formule coopérative telle qu'elle existe encore aujourd'hui. C'est dans cette contrée, en 1844, on a vu naître le premier magasin financé par du capital social. Par la suite, une association dénommée "Alliance coopérative internationale" adopta en 1966 six principes en se basant sur la tradition des

⁶⁷ R. MANNIGHAM. *Les principes coopératifs*, <http://www.microtec.net/ahm/histcoop.html>, 1998

pionniers de Rochdale. Ces principes prévalent encore dans le mouvement coopératif international, ce sont :

L'adhésion libre et volontaire

Le contrôle démocratique

L'intérêt limité sur le capital

La ristourne aux membres

L'éducation des membres

L'inter coopération

L'Alliance coopérative internationale (ACI) a pris naissance à Londres en 1895. Son but était d'être la représentante de la solidarité morale afin de conserver l'unité de pensée et de motivation de toutes les coopératives du monde. Elle se réunissait en congrès dans plusieurs villes d'Europe avec la pensée coopérative toujours au premier plan.

«Grâce à l'action de cet organisme, la Conférence internationale du travail reconnaît l'importance de la coopération pour le développement économique et social en 1965 et l'Organisation des Nations Unies, lors de sa 23e assemblée générale, consacre la valeur de l'économie du coopératisme»⁶⁸.

⁶⁸ Ibid., loc. cit.

En Europe : La coopération est issue du milieu industriel avec le mouvement ouvrier de l'époque. Elle découle directement des conséquences de la révolution industrielle.

En Amérique : Le contexte est un peu différent de l'Europe. Les coopératives se sont développées en milieu rural aux États-Unis vers les années 1870-1880. Au Canada, particulièrement dans l'Ouest, les coopératives ont été l'œuvre de puissantes organisations de fermiers en 1906. Le mouvement coopératif canadien a suivi l'évolution de la coopération telle qu'on l'a connue en Europe au siècle dernier.

Au Québec : Tout comme dans le reste du Canada, les coopératives ont démarré en milieu rural, par l'entremise de l'Église catholique qui voulait améliorer la situation économique du peuple canadien français. C'est à cette époque qu'ont vu le jour la Société des Artisans en 1876, les Caisses Desjardins en 1900 et autres coopératives de taille⁶⁹.

Selon les données du site Internet cité plus haut, l'ACI compte présentement plus de 210 organisations internationales et nationales affiliées, réparties dans plus de 92 pays. Les plus récentes statistiques indiquent que ces organisations regroupent plus de 740 000 coopératives, fortes de près de 706 millions de

⁶⁹ Ibid., loc. cit.

membres⁷⁰. Toutes ces coopératives sont cimentées par les seuls principes et valeurs qui font d'elles un mouvement cohérent.

3.3 Les principes et valeurs du mouvement coopératif

La coopérative est à la fois une association et une entreprise contrôlée par des membres qui en sont propriétaires. Elle est organisée dans le but de satisfaire les besoins de ses membres. Afin de s'assurer la cohérence des objectifs entre les entreprises portant le nom de coopérative, l'ACI stipula que l'entreprise devait respecter les sept principes fondamentaux du mouvement. D'après Robert Mannigham⁷¹, les principes et valeurs du mouvement coopératif tels que définis par les Pionniers de Rochdale peuvent se résumer en ces termes :

1- Adhésion volontaire : Une coopérative est une organisation fondée sur le volontariat et ouverte à tous. L'adhésion à une coopérative doit être libre, on doit y adhérer de son plein gré. Une association coopérative doit être accessible, sans contrainte artificielle et sans discrimination sociale, politique, religieuse ou raciale. Toute personne en mesure d'utiliser les services d'une coopérative et qui en accepte les responsabilités peut être admise comme membre.

⁷⁰ Ibid., loc. cit.

⁷¹ Ibid., loc. cit.

2- Pouvoir démocratique des membres : Une coopérative est une organisation dirigée par ses membres qui participent activement à l'établissement des politiques et à la prise de décisions. Les hommes et les femmes élus comme représentants des membres sont responsables devant eux. Dans les coopératives de premier niveau, les membres ont des droits de vote égaux en vertu de la règle «un membre, une voix»; les coopératives d'autres niveaux sont aussi organisées de manière démocratique.

3- Participation économique des membres : Les membres contribuent de manière équitable au capital de leurs coopératives et en ont le contrôle. Une partie au moins de ce capital est habituellement la propriété commune de la coopérative ce qu'on appelle la réserve. Les membres ne bénéficient habituellement que d'une rémunération limitée du capital souscrit comme condition de leur adhésion. Les membres affectent les excédents à tout ou partie des objectifs suivants: le développement de leur coopérative, éventuellement par la dotation de réserves dont une partie au moins est impartageable, des ristournes aux membres en proportion de leurs transactions avec la coopérative et le soutien d'autres activités approuvées par les membres.

4- Autonomie et indépendance : Une coopérative est une organisation autonome d'entraide, gérée par ses membres. La conclusion d'accords avec d'autres organisations, y compris des gouvernements ou la recherche de

fonds à partir de sources extérieures, doit se faire dans des conditions qui préservent le pouvoir démocratique des membres et maintiennent l'indépendance de leur coopérative.

5- *Éducation, formation et Information* : Toute coopérative se doit d'informer et de former ses membres pour qu'ils puissent s'impliquer dans l'association. Ces activités ont pour but d'échanger des connaissances afin d'amener la participation des membres et ainsi s'assurer d'une relève au sein de la coopérative. Elle informe le grand public, en particulier les jeunes et les leaders d'opinion, sur la nature et les avantages de la coopération.

6- *Coopération entre les coopératives* : Pour apporter un meilleur service à ses membres et renforcer le mouvement coopératif dans son ensemble, les coopératives travaillent de commun accord au sein de structures locales, nationales, régionales et internationales.

7- *Engagement envers la communauté* : Une coopérative a aussi pour mission de contribuer au développement durable de sa communauté dans le cadre d'orientations approuvées par les membres.

Ces principes et ces valeurs comportent en eux-mêmes les bases de tout développement économique dépourvu de contraintes extérieures et centré sur la coopération entre les acteurs nationaux. Se basant sur le contenu de ces principes, il

importe de se demander si le coopératisme a été construit sur des bases scientifiques et quelles sont les théories économiques qui les soutiennent ?

3.4 Les théories économiques et le coopératisme

Le coopératisme est une doctrine appuyée par des courants de pensées économiques aussi lointains que récents. Quoique ayant apparu vers les années 1800, l'esprit du coopératisme a été abordé par maints théoriciens économiques depuis bien longtemps déjà.

De 1760 à 1825, le saint-simonisme, représentant classique du courant des industrialistes, a influencé le système économique de l'époque. Sa théorie de l'économie est en quelque sorte pro-socialiste et s'érige en une véritable secte. Dans son livre, *le nouveau christianisme*, rapporté par Alain Gélédan, Saint-Simon s'intéresse aux pauvres et les nécessiteux et affirme la nécessité d'améliorer rapidement le sort des laissés pour compte. Il pense que la prospérité d'un pays ne peut avoir lieu que par l'apport de la science, des beaux-arts et des métiers⁷². Il a étudiée plutôt le côté démocratique du mouvement coopératif.

Avec Charles Fourier de 1772 à 1837, c'est l'économie du rêve. Les partisans de cette pensée ont un idéal communautaire et utopique. Fourier essaie

⁷² A. GELEDAN. *Histoire des pensées économiques*, Editions Sirey, 2^e édition, p. 208-212.

d'établir une pensée basée sur un monde idéal, il est donc considéré comme le précurseur de l'État providence. Pour lui, il faut laisser libre cours à l'esprit d'initiative de la société⁷³. La coopération pour lui est perçue comme des mini-sociétés où les membres produiront et consommeront en commun.

La théorie de l'économie du rêve trouve un sens plus réaliste avec Étienne Cabet, un communiste utopique. C'est un communisme égalitariste dont les principes clés sont de vivre et de travailler suivant ses besoins et selon ses forces⁷⁴. Il rejoint, en quelque sorte, l'idée de la coopération qui veut que chaque membre reçoit en ristourne selon son usage de la coopérative.

Plus tard, Robert Owen, par son sens pratique aura su allier les idées nouvelles et scientifiques de la théorie économique utopique à une réalité pragmatique, juste et efficace. Sa vision est organisatrice :

Les éléments sociaux existent dans tous les états de la société. Il y a une science de la production et de la distribution des richesses, une science du gouvernement. Le progrès social consiste à perfectionner chacune de ces sciences, et à les combiner en proportions propres à produire le plus d'avantages et de bien-être pour tous et chacun. Ce résultat est le but et l'objet de tous les efforts de l'homme⁷⁵.

⁷³ Ibid., p. 213-214.

⁷⁴ Ibid., p. 216-217

⁷⁵ Ibid., p. 218-220

«Il voit la coopération comme un nouvel ordre moral et pour lui, le rôle de la formation est un élément moteur du dynamisme coopératif»⁷⁶.

Le début des années 1800 arrive avec l'économie libertaire. Ce courant connu sous le nom d'anarchiste postule pour une économie qui n'est ni capitaliste ni marxiste. L'une des figures de taille de l'économie libertaire est Pierre Joseph Proudhon. Il a une vision équilibrée du système de production dans l'économie. Partisan de la réforme sociale, il entend créer dans le capitalisme une société fondée sur le principe d'association et le mutualisme contrairement à Karl Marx. Il s'oppose au monopole et à la centralisation de l'économie et reprend la théorie du contrat social à l'instar de Rousseau⁷⁷.

Proudhon est donc un promoteur et un avant-coureur des institutions coopératives, des mutuelles et des associations sans toutefois remplacer le capitalisme. Selon lui, la coopération est un moyen d'engager la société dans l'ensemble dans un processus démocratique⁷⁸. Il s'adjoit ainsi au deuxième principe du coopératisme.

Ces diverses théories sur la pensée économique étalent en gros le cheminement de la science économique et les tendances qui ont prévalu à

⁷⁶ J. P. HERY. *Un gouvernement coopératiste : Troisième voie possible*, Essai Irecus 1985, p. 12.

⁷⁷ Ibid., p. 223-227.

⁷⁸ P. J. PROUDHON. *Le fédéralisme intégral à la lumière du principe coopératif*, Annales de l'économie politique, sociale et coopérative, 1975, p. 134.

l'avènement de l'économie sociale et du coopératisme. Elles ont pris naissance, pour la plupart, dans les dédales d'une sortie de crise économique des sociétés de leur époque.

CHAPITRE 4

LE DÉVELOPPEMENT PAR LA COOPÉRATION

4.1 Stratégie de développement par la coopération

Le développement des pays par la coopération est une entreprise ardue qui passe nécessairement par des problèmes et des défis de tailles diverses. La tradition coopérative ne s'acquiert pas sur le court terme. Il suffit de prendre en exemple les pays qui ont pour le moment une forme d'économie sociale comme la France et le Canada pour se rendre compte que la mise en place des structures économiques demande des efforts assidus et une patience à l'épreuve. Dans une structure économique traditionnellement capitaliste, il devient difficile de basculer la forme d'économie en place pour la remplacer par une autre.

La stratégie de développement par le mouvement coopératif amène à réfléchir sur trois points essentiels qui doivent faire l'objet d'études préalables avant toute mise en action d'une stratégie de développement.

Tout d'abord, toute perspective de développement comprend une première étape que l'on peut appeler d'identification des problèmes. Ceux-ci sont liés aux structures sociales et économiques tant au niveau des groupements communautaires

comme c'est le cas de la plupart des pays du Sud qu'à celui de l'environnement étatique. Cet aspect revêt un caractère plus qu'important puisqu'on ne peut pas suggérer une solution au sous-développement sans connaître les maux qui sont à la base. Cette attitude prudente est suggestive dans la mesure où elle permet de prendre un recul suffisant pour diagnostiquer les principaux faits à un mal développement. Bien que ce soit dans une optique quelque peu différente, ce processus a été déjà abordé dans le colloque des présidents et directeurs généraux à Montréal⁷⁹.

La deuxième étape serait celle de la connaissance objective et de l'évaluation des faits qui entravent le développement. Une simple identification des faits ne permettrait pas de cerner les éléments moteurs du sous-développement et leurs impacts selon une graduation et leur relative importance. Cette étape doit faire l'objet d'une étude sérieuse et approfondie sans laquelle, toute tentative de comprendre le phénomène peut être vouée à l'échec.

La troisième étape est l'élaboration d'un plan de développement cohérent qui rejoint la problématique étudiée en indiquant les moyens à mettre en œuvre pour l'appliquer. À ce niveau, il importe aux décideurs et aux planificateurs de se doter d'outils nécessaires. Les principaux acteurs de cette phase sont les individus membres des communautés. En effet, une planification stratégique trouve sa

⁷⁹ COLLOQUE DES PRESIDENTS ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX. (1^{er} mai 1975 : Holiday Inn, Montréal). *Pour une société de développement coopératif*, p. 2.

validité dans la réponse aux besoins des personnes pour laquelle est élaborée. Une participation active de la population est nécessaire et les décideurs joueront un rôle plus d'accompagnateurs, qu'il s'agit d'agents locaux ou internationaux⁸⁰.

Bon nombre de pays d'Afrique et des Antilles ont connu un échec avec le mouvement coopératif. Ces échecs sont dus selon Yvon Bourret⁸¹ au pouvoir autoritaire des gouvernements de ces pays qui s'imposent dans le mouvement en vue d'augmenter leur pouvoir politique et influencer l'économique et le social. Au pouvoir autoritaire est associé la manière dont est perçu le développement. L'auteur l'appelle «l'idéologie du développement». Cette idéologie veut que le développement soit approché selon la vision occidentale. Elle a toujours été considérée comme l'exemple par excellence parce qu'elle a fait ses preuves dans d'autres milieux. Le sous-développement est vu comme un retard à rattraper d'où l'urgente nécessité de se moderniser pour se développer. Cette situation s'explique en partie par le fait que certaines organisations imposent aux pays sous-développés des normes de conduites et des décisions en contradiction avec leurs visions. Aussi, Y. Berthelot affirme qu'«il existe effectivement un impérialisme technocratique de certains responsables fermés aux besoins des pays en voie de développement, une attitude abusive du donneur qui modifie l'ordre des priorités fixées par le

⁸⁰ M. T. SEGUIN. *Pratiques coopératives et mutations sociales*, Éditions l'harmattan, Paris, 1995, p. 68.

⁸¹ Y. BOURRET. *Le sujet et le greffon : l'implantation et l'applicabilité du modèle coopératif dans les cultures africaines*, IRECUS, coll. «Essais», Sherbrooke, 1989.

demandeur et prend l'initiative du projet que celui-ci n'avait pas inscrit dans son plan»⁸².

La spécificité des conditions de vie des pays sous-développés est un fait de taille qu'il faut prendre en considération dans une stratégie de développement par la coopération. Comme nous l'a dit André Gibbs, «il est clair que la recherche d'autres modes de fonctionnement que le mode actuel est primordiale si l'on veut permettre aux coopératives de remplir leur véritable mission dans les pays du Tiers-Monde à partir de ce qui fait leur spécificité»⁸³. Dans ce même ordre d'idée, l'auteur plaide pour un autre développement qui aurait pour stratégie de le considérer en tant que processus de changement social global. Il a appuyé ses idées sur la thèse de Roy Prieswerk qui stipule que le développement doit être circonscrit autour de trois points d'ancrage :

- L'identité culturelle
- Les besoins fondamentaux
- L'autogestion

La coopérative pour s'implanter et parvenir à s'acculturer se laissera digérée et assimilée par les réalités locales qui bien souvent adaptent les valeurs

⁸² Y. BERTHELOT et G. Fossi. *Pour une nouvelle coopération*, PUF, coll. Tiers-monde 19975, p. 46. 152 p.

⁸³ Ibid., p. 68.

coopératives aux siennes. Quoiqu'il soit difficile d'en faire autant des principes qui sont universels et immuables.

4.2 Les facteurs de succès du coopératisme dans le développement

Les sept principes fondamentaux du coopératisme comportent en eux-mêmes les conditions de base d'un développement harmonieux et durable pour une communauté, une région ou un pays. Ces principes trouvent encore plus leur application dans les régions qui n'ont pas connu une modernisation. Les facteurs de succès du coopératisme dans le processus de développement se retrouvent en majeure partie dans les principes du mouvement.

Ces principes étant tirés des valeurs fondamentales de toute société s'associent mieux à la dynamique des groupes. Parmi les principes coopératifs qui sous-tendent le développement, il est nécessaire de relater trois principaux qui sont plutôt des regroupements de principes et valeurs.

Tout d'abord la notion de démocratie coopérative prend toute sa valeur dans l'optique de développement. Elle est représentée par l'adhésion libre et volontaire des membres et le contrôle. La plupart des pays sous-développés font l'expérience malheureuse de la dictature et de l'oppression. La coopérative de par sa vision démocratique permet la participation de tous les acteurs sociaux et économiques dans le développement des pays dans des conditions d'évolution égales. La

responsabilisation des citoyens s'en trouve renforcée ainsi que le sentiment d'utilité. La démocratie prônée par le coopératisme n'est pas un élément doctrinal aux seules fins de l'association coopérative, mais elle s'implique dans tous les rouages de la société émergente. Elle s'attaque également à la discrimination envers des groupes comme les femmes. Elle permet, selon Yvon Bourret, «une plus grande participation au processus de la prise de décision au niveau de la communauté»⁸⁴

Un autre principe de base de l'économie sociale est l'intérêt limité sur le capital et la façon dont les ristournes sont distribuées aux membres. À travers ces principes, la maximisation des profits est prohibée et par ricochet le désir inassouvi des individus de tirer le plus de bénéfices de leurs transactions au détriment d'une classe ou d'un groupe social est réduit. L'élément financier dans toute coopérative est contrôlé de manière à faire l'équilibre entre l'augmentation de la richesse des membres et la valeur économique ajoutée des projets ainsi que les bénéfices retirés par la communauté. Le développement d'un pays ne peut être fondé sur la maximisation des richesses des individus pris à part, il doit être le résultat d'un effort et des sacrifices communs pour un mieux être commun.

Le dernier principe promoteur de développement est l'éducation, l'information et la formation des membres. Si les pays du Sud sont maintenus dans cet état de sous-développement, l'une des causes est sans doute l'ignorance. Le terme ignorance est pris dans son sens le plus large. Le coopératisme, par son

⁸⁴ Y. BOURRET. *Le sujet et le greffon [...]*, p. 193.

action informative et formative, résorbe à la base l'un des plus grands handicaps au démarrage économique d'un pays. C'est ce qu'on pourrait appeler le décollage social. N'est-il pas le facteur de succès le plus important au développement de toute nation ?

À part ces facteurs essentiellement coopératifs, il faut mentionner les corollaires de ces principes qui sont loin d'être des facteurs de deuxième catégorie. Nous retenons, à l'instar de Paul Prévost, les éléments comme le sentiment d'appartenance de la population au territoire, l'esprit d'entrepreneurship, le leadership, les initiatives locales et un effort soutenu⁸⁵.

4.3 Rôle des coopératives dans le développement

Les institutions ont toujours joué un rôle central dans la dynamique de développement. Au Québec, pour reprendre les idées de Paul Prévost⁸⁶, le développement local a été possible par les municipalités, les institutions d'enseignement, les organismes de santé, les groupements d'affaires, les élus et les agents de développement. Parmi ces acteurs, les coopératives s'associent très bien aux dynamiques locales.

⁸⁵ P. PREVOST. *Le développement local et les coopératives*, Conférences IRECUS, oct. 1996, San Gil Colombie, p. 15-16.

Le concept coopératif ne se départit pas du concept de développement, au contraire il propose un modèle adéquat, plus humain aux théories classiques souvent flottantes. Le développement est construit sur un système de valeurs qui rejoint en grande partie celles du mouvement coopératif. Dans le processus de développement, il est rare que la coopérative ne soit présente. Dans les pays du Sud, où le système social et la culture sont déjà des atouts et s'apparentent quelque fois aux valeurs coopératives, le mouvement coopératif servira d'appui sinon le pilier du développement.

Les coopératives en tant que leviers de développement peuvent aider énormément une communauté ou un pays à sortir des impasses du sous-développement. Comme le souligne le conférencier Paul Prévost, «si les coopératives peuvent assumer ou partager assez naturellement un certain leadership dans la conception de stratégies de développement local, elles sont aussi potentiellement des leviers particulièrement efficaces que peut activer une communauté pour résoudre ses problèmes»⁸⁷.

Les coopératives interviennent au niveau de l'appareil de production presque dans tous les secteurs de l'activité économique. Non seulement elles agissent sur des plans non économiques ou purement sociaux, mais encore elles s'implantent et s'activent dans l'économie du marché que ce soit dans le système capitaliste ou socialiste. C'est pourquoi Dominique Gentil nous dit :

⁸⁶ *Ibid.*, loc. cit.

Les coopératives ont fait preuve d'une grande plasticité, elles se sont intégrées aussi bien dans le système capitaliste que socialiste, mais elles sont restées marginales dans les deux. Quel que soit le système, elles sont arrivées à conserver une certaine spécificité qui est matérialisée par l'existence de l'ACI, faisant coexister des millions de coopérateurs de l'Est avec des millions de coopérateurs de l'Ouest dans le respect des six principes fondamentaux...⁸⁸

Toujours selon l'auteur, les coopératives ont la triple influence sur les structures agraires, l'État et le marché.

Les structures agraires constituent les formes de base d'organisation économiques et sociales des pays du Sud. Les définir importe de comprendre les sous systèmes qui s'articulent autour d'elles et le poids de ceux-ci dans les relations de l'ensemble. En deuxième lieu, il faudra aborder les différenciations sociales. La structure communautaire est quelque peu complexe à certains endroits d'Afrique avec les us et coutumes dans les relations interpersonnelles et familiales.

Le comportement des coopératives est aussi expliqué par le type d'État existant dans ces pays. Il est donc important de prendre en compte le caractère des membres du pouvoir en place avec l'idéologie politique dominante qui motive leurs actions. À cela s'ajoute le mode de pouvoir exercé soit la démocratie ou

⁸⁷ Ibid., p. 17.

⁸⁸ D. GENTIL. *Les pratiques coopératives en milieu rural africain*, L'Harmattan, coll. UCI, Paris 1984, p. 128.

l'autoritarisme sans sous-estimer l'impact des institutions de développement mis en place par l'État.

La situation des coopératives dépend enfin du marché. Celui-ci est vu dans le contexte local ou international. Les coopératives doivent jouer entre les forces inégales de producteurs et de consommateurs qui se subordonnent ou se concurrencent.

Les coopératives évoluant à l'intérieur de ces trois pôles se doivent de faire l'équilibre en ajustant leur comportement pour mieux jouer leur rôle d'accompagnatrices en développement. Les coopératives sont des agents de liaison suffisamment forts pour joindre ces trois entités tout en gardant l'autonomie de chacun.

Les coopératives jouent aussi le rôle de tampon dans l'appareil financier. Ce sont d'importantes sources de financement des activités locales. Les exigences et les barrières du marché financier traditionnel sont atténuées par l'implantation d'un réseau de crédit pour les petits et moyens producteurs. La capitalisation n'étant pas le souci des coopératives, les prêts sont donc accessibles à tous les secteurs et même pour redresser certaines entreprises au bord de la faillite⁸⁹.

⁸⁹ P. PREVOST. *Le développement local* [...],

Le mouvement coopératif fait en somme la cohésion économique et sociale des tissus de société qu'ils soient disparates ou non. Il est un tremplin qui promeut les forces vives des communautés et fait émerger les valeurs sous-jacentes et latentes des peuples.

CONCLUSION

Ainsi la doctrine coopérative de par sa vision, son mode de fonctionnement et par les trois principaux éléments qui le distinguent des autres modèles d'économie tels que : le mode de participation à la propriété, le mode de participation au pouvoir et le mode de partage des bénéfices dans ses entreprises, est-elle le type d'organisation qui répondrait le mieux aux aspirations des nations et des peuples désirant trouver une alternative au sous-développement. La coopérative peut être considérée comme une solution aux problèmes de retard économique ou tout simplement aux problèmes de sous-développement que connaissent certains pays en tant qu'elle ne s'insère pas dans une économie qui favoriserait le déséquilibre commercial et qu'elle ne se lance pas dans des formes d'économie proforma. La coopération répond aux besoins des pays à économie précaire parce qu'elle est porteuse d'un projet de changement social capable de s'adapter aux diverses situations de pauvreté des peuples. Elle repose sur la capacité des membres de la communauté à identifier et à satisfaire leurs aspirations et leurs besoins communs par l'action collective, afin de permettre aux communautés de maintenir leurs acquis sociaux et de continuer leur épanouissement économique.

En effet, ils sont nombreux les problèmes importants auxquels les modèles d'économie traditionnels n'apportent pas de solution tels que le chômage, la santé, l'éducation, la qualité de vie de la population âgée, le bien-être dans le milieu rural etc. Ces besoins restent insatisfaits si les groupes sociaux et communautaires ne se

donnent pas une organisation susceptible de répondre à leurs besoins en structurant eux-mêmes leur production.

La coopération perpétue les valeurs sociales, renforce la solidarité des communautés et l'identité des hommes et de leurs histoires. Sur les plans de l'éthique et de la déontologie, le contrôle exercé par les membres, qui sont aussi les propriétaires de la coopérative, assure que les activités de cette dernière ne contreviennent pas aux valeurs collectives partagées par les gens du milieu.

Le coopératisme favorise une forme d'entrepreneuriat collectif. C'est un moyen qui permet aux communautés, indifféremment à leur situation, de travailler au développement de leur milieu de vie. Aujourd'hui, beaucoup de coopératives travaillent au développement humain, elles adhèrent à un concept de développement qui ne sacrifie pas tout à la seule croissance économique. Elles voient plutôt l'économie comme un moyen qui doit servir à enrichir la qualité de la vie humaine, un moyen qui doit permettre aux individus de mener une vie adéquate, d'acquérir des connaissances et d'avoir accès aux ressources nécessaires pour disposer d'un niveau de vie décent.

La coopération, au fond, ne s'oppose pas radicalement aux systèmes de développement économique prônés par les nombreux économistes mais elle s'y intègre en rendant collectives l'initiative et les retombées de l'activité économique. Elle instaure la collaboration des partenaires économiques dans un environnement

non concurrentiel. La coopérative est donc une solution pour les pays pauvres. Comme le dit Georges Davidovic⁹⁰, «de façon générale ces pays rejettent à la fois le capitalisme et le communisme. Ils refusent le capitalisme qui, à leurs yeux, a beaucoup trop tendance à dominer les gens, à les traiter comme de simples instruments dépersonnalisés au service du grand capital, comme la source de ses profits, comme moyen de satisfaire son irrésistible penchant à la croissance, à l'expansion et à la conquête du pouvoir...». La coopérative permet à ces pays de s'équiper progressivement, d'améliorer leurs méthodes de production et de mettre ensemble leurs économies, si petites soient-elles, afin de constituer des entreprises qui deviendront très grandes par la suite. Pour reprendre les termes de Paul Lambert⁹¹, la coopération «apporte la solution au développement de ces pays, la solution humaine, la solution démocratique».

Le coopératisme peut aider à trouver des solutions aux problèmes économiques des collectivités territoriales et aux problèmes sociaux. Elle permettra d'améliorer les difficultés liées à la distribution des produits, à la spéculation du capital et à la gestion du personnel dans les entreprises. Elle favorisera la régulation du marché national et incitera à un mieux être collectif. Paul Lambert continue pour dire que «l'économie coopérative reconnaît aux gens des droits et des responsabilités que les autres formes d'économie ne peuvent ni ne veulent leur

⁹⁰ G. DAVIDOVIC. *Vers un monde coopératif*, Éditions du jour, 1975, p. 112.

⁹¹ P. LAMBERT. *La doctrine coopérative*, Éditions Les propagateurs de la coopération, p. 256.

accorder. Elle leur permet de remplir un nouveau rôle social, plus important et plus responsable»⁹².

⁹² Ibid., p. 154.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Ouvrages

AGHIRI Emmanuel. *L'échange inégal*, Edition Maspero, 1969, 453 p.

AMIN S. *La déconnexion : pour sortir du système mondial*, Éditions La découverte, Paris, 1986, 333 p.

BASLÉ Maurice et al. *Histoire des pensées économiques*, Éditions Dalloz, 2^e édition, Paris : Sirey, 1993, 422 p.

BERTHELOT Y. et G. FOSSI. *Pour une nouvelle coopération*, PUF, Coll. «Tiers-monde» 1975, p. 46. 152 p.

BOURRET Yvon. *Le sujet et le greffon: L'implantation et l'applicabilité du modèle coopératif dans les cultures africaines*, Coll. «Essais», n° 22, IRECUS, Sherbrooke, déc. 1990, 232 p.

BRASSEUL Jacques. *Introduction à l'économie du développement*, Éditions Armand C., Paris, 1993, 191 p.

BRET Bernard. *Le Tiers-Monde, croissance-développement-inégalité*, Editions marketing, 1995, 187 p.

BRIDAULT Alain. *Gérer la vie démocratique d'une coopérative*, Coll. «Gestion d'une coopérative», n° 1, mars 1998, 138 p.

BRUNEL Sylvie. *Le Sud dans la nouvelle économie mondiale*, Editions PUF, 1995, 406 p.

CARDOSO F. H. et Faletto E. *Dépendance et développement en Amérique latine*, Editions PUF, 1978, 222 p.

CAZES Georges et Jean DOMINGO. *Le sous-développement et ses critères*, Editions Bréal, 1990, 255 p.

DAVIDOVIC Georges. *Vers un monde coopératif*, Éditions du jour, 1975, 222 p.

DIOURY Mohamed. *Économie Internationale : Commerce, Finance, et Développement*, Décarie Éditeur, 1998, 337 p.

DUMONT René. *L'Afrique noire est mal partie*, Éditions du Seuil, 1962, 254 p.

ELKAN W. *Economic development*, Editions Harper, New York, Oxford University Press, 1961, 252 p.

FOURNIER Francine. *L'éthique du développement: quelle éthique? Quel développement?* GRIR, Coll. «Développement Régional, Université du Québec à Chicoutimi», 1995, 172 p.

FURTADO Celso. *Les Etats-Unis et le sous-développement en Amérique Latine*, Editions Calmann-Lévy, 1970, 276 p.

GÉLÉDAN Alain et al. *Histoire des pensées économiques*, Editions Sirey, 2^e édition, 422 p.

GENDARME René. *La pauvreté des nations*. Éditions Cujas, 1973, 933 p.

GENTIL Dominique. *Les pratiques coopératives en milieu rural africain*, L'Harmattan, Coll. «UCI», Paris 1984, 147 p.

GUILLAUMONT Patrick. *Économie du développement*, Editions PUF, 1995.

GUNDER André. *Le développement du sous-développement, Amérique latine*, Editions Maspéro, 1970, 372 p.

HENRI Janne et al. *Implications sociales du progrès technique*, Editions PUF, 1959, 355 p.

HÉRY Jean Pierre. *Un gouvernement coopératiste : Troisième voie possible*, Coll. «Essais», Irecus, 1985, 76 p.

HIRSCHMAN A. O. *L'économie comme science morale et politique*, Paris, Éditions Gallimard/le Seuil, 1984, 111 p.

LAIDLAW A. F. *Les coopératives en l'an 2000*, Document présenté au congrès de l'Alliance, Editions Londres, Alliance Cooperative Internationale, 1980, 68 p.

LAMBERT Paul. *La doctrine coopérative*, Éditions Les propagateurs de la coopération, Editeur Bruxelles : Propagateurs de la coopération, 1964, 373 p.

LATOUCHE Serge. *Faut-il refuser le développement?* Éditions PUF, 1986, 216 p.

LÉNINE. *Œuvres*, Editions de Moscou, tome 21, 1960 août 1914 - décembre 1915, 516 pages.

MYRDAL G. *Asian drama*, Pantheon 1968, volume 1, 250 p.

NURKSE Ragna. *Problems of capital formation in underdeveloped countries*, Edition Oxford University Press, 1961, 163 p.

PRÉVOST Paul. *Le développement local et les coopératives*, Conférences Irecus oct. 1996, San Gil Colombie, 21 p.

PROUDHON P.J. *Le fédéralisme intégral à la lumière du principe coopératif*, Annales de l'économie politique, sociale et coopérative, 1975.

ROSTOW W. *Les étapes de la croissance économique*, Edition le SEUIL, 1970, 255 p.

SÉGUIN Marie Thérèse. *Pratiques coopératives et mutations sociales*, Éditions l'harmattan, Paris, 1995, 269 p.

THÉRAULT Yvon J. et VICTOR M. P. *Développement coopération et intervention sociale : discours et pratiques*, PUO 1998, vol. 6, développement International, 175 p.

THIERRY J. et ROGER V. *L'économie sociale*, Coll. «Tiers secteur», Paris 1984, 567 p.

WILBERT D. N. *Afghanistan*, HRAF, New Haven, 1962.

ZANTMAN A. *Le Tiers-monde: les stratégies de développement à l'épreuve des faits...*, Edition Hatier, 1990, page 11, Coll. «J. Brémont», Edition Hatier, Paris, octobre 1991, 391 p.

2. Revues

Les cahiers DU CEREL, n° 22, Lille, 1981.

Revue *Sciences humaines*, n° 23, décembre 1992.

Commission française Justice et Paix. *Les cent mots du développement et du Tiers-monde*, Édition La découverte, Paris, 1990.

HUYNH Tri C. *Le concept de développement endogène et centré sur l'homme*, UNESCO, SS-81/WS/35.

3. Colloque et congrès

COLLOQUE DES PRÉSIDENTS ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX (1^{er} mai 1975: MONTRÉAL, QUÉBEC) *Pour une société de développement coopératif*, 44 p.

CONFÉRENCE MONDIALE SUR LES POLITIQUES CULTURELLES
(1982:MONDIACULT, MEXICO) Rapport final, Paris UNESCO.

DÉFIS AU SUD. Rapport de la Commission du Sud.. Édition Economica, Paris,
1990.

LE MOUVEMENT COOPÉRATIF : PARASITE OU PROPULSEUR ?
D'AMOURS Alban. 59^e Congrès de l'ACFAS, 23 mai 1991.

LE NORD CONTRE LE SUD : LES ANNÉES 80 ET LES POLITIQUES
D'APPAUVRISSMENT DES PAYS DU TIERS-MONDE (1993:
Montréal)VINCENT Solange, Conférence.

RAPPORT DE LA SEPTIÈME CONFÉRENCE (mars-avril 1971) Comité de
Planification de Développement, E/4990, parag. 48.

LES COOPÉRATIVES EN L'AN 2000, (DOCUMENT PRÉSENTÉ AU CONGRÈS
DE L'ALLIANCE COOPÉRATIVE INTERNATIONALE À MOSCOU,
OCTOBRE 1980) Laidlaw A. F.

4. Ressources Internet

MANNIGHAM Robert. Site Internet : Les principes coopératifs,
<http://www.microtec.net/ahm/princcoop.html>, 1998.

VIDAL Dominique. [http://www.monde-
diplomatique.fr/1998/10/VIDAL/11182.html](http://www.monde-diplomatique.fr/1998/10/VIDAL/11182.html), 1998.